



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département de l'économie, de la formation
et de la recherche DEFR

Conseil suisse de la science et de l'innovation CSSI

Tendances de la recherche biomédicale

Document CSSI 1/2015

Recommandations du CSSI

Gerd Folkers

22.06.2015



Remarques préliminaires

- Le CSSI vise l'optimisation des **conditions-cadre** de la recherche sous toutes ses formes.
- Le rapport présente une **vue d'ensemble globale** du système de la recherche biomédicale et une **base de discussion** commune pour les acteurs. Il n'offre pas de solutions clés-en-main aux problématiques mentionnées.
- Les disciplines biomédicales ne doivent pas être priorisées *a priori* par rapport aux autres disciplines scientifiques.

Trois questions, trois réponses

1. Peut-on ou doit-on définir ce qu'est la «biomédecine»?
 - *Non, mais il faut mettre en lumière les éventuels malentendus.*
2. Quels sont les risques de justifier le bien-fondé de tout projet de recherche par son application médicale?
 - *On se prive d'applications alternatives et d'une partie du potentiel d'innovation.*
3. Comment rester à la pointe?
 - *En préservant l'équilibre entre l'encouragement de la recherche fondamentale et appliquée*
 - *En favorisant une culture du risque.*



Recommandation 1: Recherche fondamentale

L'autonomie et la qualité de la recherche fondamentale sont les points forts du système de recherche suisse.

Le CSSI recommande de pratiquer et d'encourager la recherche fondamentale dans les sciences de la vie sans préjuger des résultats. La qualité prime sur l'applicabilité.

- Pas de vaines promesses
- Utilisation parcimonieuse d'expressions à la mode telles que «translationnel» ou «biomedical»



Recommandation 2: Recherche clinique

En matière de qualité de la recherche, les comparaisons internationales sont plus pertinentes que celles opérées entre recherche fondamentale et clinique.

Le niveau de la recherche clinique en Suisse est très compétitif.

Le CSSI recommande de mieux évaluer et valoriser la recherche clinique. Dans ce contexte, le critère de l'applicabilité trouve tout à fait sa place.

- Il faudra trouver de nouvelles incitations pour la participation aux grandes études cliniques multicentriques.
- La nouvelle base de données de la Confédération sur les essais cliniques en Suisse pourrait servir à une meilleure compréhension de la qualité.



Recommandation 3: Recherche translationnelle

La recherche translationnelle est transdisciplinaire avant tout. Elle se voit souvent confrontée à des barrières culturelles.

Le CSSI recommande de faciliter la recherche translationnelle par des structures et conditions-cadre appropriées.

- Clarification des relations institutionnelles entre hôpital universitaire et université, également par la sélection des professeurs en médecine.
- Les facultés de médecine font partie intégrante de l'université.
- L'encouragement de réseaux de recherche par la Confédération doit rester bottom-up et flexible; tout ne doit pas aboutir à de nouvelles structures.



Recommandation 4: Recherche innovante

Le Peer Review, soit la méthode d'évaluation de la qualité par excellence entre scientifiques, est intrinsèquement conservateur. De plus, la recherche devient de plus en plus planifiée pour se plier aux exigences de l'*accountability*. Par ailleurs, la Suisse manque d'une culture du risque.

Le CSSI recommande un encouragement spécifique des projets de recherche particulièrement innovants.

- Le financement public de base des hautes écoles est la meilleure garantie de la liberté de la recherche.
- Le FNS et la CTI pourraient encourager les projets particulièrement innovants de manière spécifique; des fondations privées pourraient elles aussi jouer un rôle.



Recommandation 5: Public-Private-Partnership

La collaboration entre recherche académique et industrie privée est indispensable, par exemple pour le développement de nouveaux médicaments.

Le CSSI recommande une collaboration aussi étroite que transparente entre les acteurs publics et privés de la recherche biomédicale.

- Les objectifs et les compétences respectives doivent être clarifiés dès le début.
- Quelle que soit l'issue d'un projet de recherche, la publication des résultats doit toujours rester possible.



Merci pour votre attention !